

L'EMA : donne son feu vert au remdesivir dans la prise en charge du Covid-19

Abderrahim DERRAJI - 2020-06-26 18:48:18 - Vu sur pharmacie.ma

Par un communiqué du 25 juin, l'Agence européenne des médicaments (EMA) a indiqué qu'elle a donné son accord pour une «Autorisation de mise sur le marché conditionnelle» au remdesivir chez les patients souffrant d'une forme grave du covid-19. Le remdesivir qui a été initialement développé pour la prise en charge des fièvres virales d'Ebola et de Marburg, agit directement sur le génome du virus en l'empêchant de se multiplier et d'infecter plusieurs organes. L'EMA recommande l'utilisation de cet antiviral dans la prise en charge des adultes et des adolescents à partir de 12 ans atteints du Covid-19, souffrant de pneumonie et ayant besoin d'un supplément d'oxygène. Cette autorisation fait suite à une étude réalisée aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'Institut national des allergies et maladies infectieuses et par le laboratoire Gilead. L'utilisation du remdesivir chez 1063 patients hospitalisés atteints du Covid-19, a permis d'écourter la durée d'hospitalisation à 4 jours (en moyenne). L'EMA a cependant indiqué que cet antiviral n'a pas eu d'effet sur le taux de mortalité. Plus que ça son effet bénéfique n'a pas été observé chez les patients atteints d'une forme légère ou modérée du covid-19 . L'Agence européenne conditionne cette autorisation par la mise à sa disposition des données supplémentaires sur la qualité du médicament, les données finales sur la mortalité d'ici août 2020 et les rapports finaux des études sur ce médicament d'ici décembre 2020. La recommandation de l'EMA étonne certains infectiologues à l'image de Djillali Annane, chef de service en réanimation à l'hôpital de Garches qui trouve cette décision prématurée. Cette décision ne deviendra effective qu'après son aprobation par la Commission européenne.